

Image not found or type unknown



Augmentation de loyer, indice irl

Par **bayle**, le **09/09/2009** à **23:49**

Bonjour,
Je suis locataire depuis mai 2007, date du bail. Sur ce bail figure l'index du 4ème trimestre 2006, 107,13.
Mon propriétaire veut augmenter le loyer, ce qui est normal. Mais il prend comme base de calcul l'IRL noté dans le bail, qui est l'ancien IRL.
Moi je pense qu'il faut prendre comme base l'IRL du 4ème trimestre 2006 figurant sur les nouveaux indices IRL2 parus en 2008, c'est à dire 112,77; bien que ce ne soit pas celui noté dans le bail.
D'après le calcul de mon propriétaire, mon loyer passerait de 950€ à 1037,79€.
D'après mon calcul, mon loyer passerait de 950€ à 990,18€.
Je suis persuadée d'avoir raison, mais comment convaincre mon propriétaire? Que lui présenter comme document?
J'aimerais avoir confirmation que mon calcul est le bon, et qu'on me dise comment faire pour en convaincre mon propriétaire.
Je vous remercie.